

**DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES  
A.S.A. DU CANAL DE GAP**

**DOCUMENT AFFICHE DU**

**AU**

Nombre de syndics en exercice	: 10+4
Nombre de présents ou représentés	: 08+1
Pour	: 08
Contre	: 00
Abstention	: 00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT  
Séance du 29 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre à 14h00, le syndicat du Canal de Gap est assemblé en session ordinaire au siège de l'ASA, sous la présidence de M. Claude Nebon, Vice-Président, qui rappelle que la convocation légale a été adressée en date du 15 septembre 2025.

**Etaient présents :** René Eymery, Jean-François Tourrès, Rémi Queyrel, Christel Gagliardo, Jérôme Amouriq, Joël Reynier

**Était absent excusé :** Nebon Robert

**Étaient excusés et représentés :** Baille Nathalie (Pouvoir donné à M. Jérôme Amouriq)  
Martin Jean-Pierre (Pouvoir donné à René Eymery),

**Était absent :** Gaël Pascal

**Assistaient sans voix délibérante :** De Truchis Vincent (Directeur), Chaix Richard (Responsable Administratif et Financier).

**Secrétaire de séance :** René Eymery

**Objet :** Choix du mode de consultation pour l'achat de pièces spéciales hydrauliques

---

Monsieur le vice-président indique qu'il y a lieu de faire acquisition de pièces spéciales hydrauliques.

Il propose que cette consultation soit effectuée sous forme de lots, en autorisant les entreprises qui souhaitent répondre à se saisir d'un ou plusieurs lots.

Les lots seraient les suivants :

- Lot n°1 : Equipement en acier
- Lot n°2 : Equipement en robinetterie
- Lot n°3 : Equipement de régulation
- Lot n°4 : Equipement pièces en fonte

M. le vice-président indique que l'estimation de l'ensemble de cette commande s'élève à 80 000 euros HT.

Cette consultation sera adressée directement par mail aux 22 entreprises pour optimiser les possibilités de recevoir plusieurs offres.

M. le vice-président rappelle qu'un rapport d'analyses des offres sera produit, et qu'il en sera fait lecture au cours de la réunion de la commission des travaux.

Ainsi, le conseil d'administration arrêtera le choix de 4 offres.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, les syndics à l'unanimité des membres présents et représentés décident de donner un avis favorable.

Autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

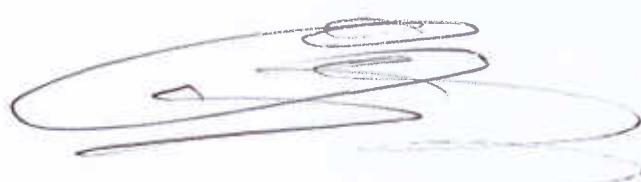
Ainsi fait et délibéré à Gap, les jours, mois et an que dessus.

*Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations*

Certifiée et rendue exécutoire,

Le secrétaire de séance,

René Eymery



Le vice-président,

Nebon Claude

